

## Note du 28.04.2011 : Subventions 2011 de l'agгло : à Grabels le gagnant est...

Lors du dernier conseil d'agгло ont été attribuées les subventions 2011 pour les communes, dans le cadre des PIC (projets d'intérêt commun). L'agгло a réparti une enveloppe de 3,7 M€ entre les communes en fonction des projets présentés par les élus et selon des critères que notre maire souhaite voir formalisés (nous y reviendrons).

### 8 | ➤ Autour de Montp

ATM1-

## L'Agгло met la main à la poche

**Agglomération** | Une enveloppe de 3 708 000 € a été votée pour 2011.



■ 100 000 € pour le parvis de la médiathèque à Pérols.

Les élus de l'Agglomération ont attribué, lors du dernier conseil, les subventions aux projets d'intérêt communautaire. Une enveloppe totale de 3 708 000 € a été distribuée.

**Baillargues** : voirie au parc d'activités Aftalion 90 000 € ; **Beaulieu** : aménagement de l'ancienne cave coopérative 150 000 € ; **Castelnau** : réaménagement du centre historique 150 000 € ; **Castries** : revitalisation du centre ancien 50 000 € ; aménagement de l'avenue des Pins 50 000 € ; **Clapiers** : aménagements pour les déplacements doux 50 000 € ; **Cournonsec** : création d'une voie de liaison inter-quartier 35 000 € ; aménagement de la place et rue Picard 45 000 € ; **Cournonterral** : terrains de tennis et plateau multisports 120 000 € ; **Fabrigues** : réaménagement de voiries 80 000 € ; **Grabels** : construction de tribunes et de vestiaires pour le terrain de foot synthétique 50 000 € ; **Jacou** : transformation d'un terrain de rugby enherbé en synthétique, 80 000 € ; **Juvignac** : aménagement du parc des thermes de Fontcaude 75 000 € ; **Lattes** : mezzanine dans le gymnase Champillon 30 000 € ; travaux d'optimisation thermique à La Castelle 75 000 € ; **Lavrune** : aménagement de l'avenue du Château 100 000 € ; **Le Crès** : réhabilitation du centre ancien 120 000 € ; **Montaud** : aménagement abords salle communale 38 000 € ; **Montferrier** : création d'une piste cyclable chemin des Cardonnelles

75 000 € ; **Montpellier** : piste d'athlétisme du stade Philipptès 200 000 € ; La Panacée 600 000 € ; pistes cyclables 200 000 € ; mise à double sens du quai des tanneurs et du Verdanson 200 000 € ; **Murviel-lès-Montpellier** : aménagement d'une voie entre le village et le Castellat 50 000 € ; **Pérols** : parvis de la médiathèque 100 000 € ; **Pignan** : réaménagement d'un bâtiment ancien 50 000 € ; **Prades-le-Lez** : aménagement urbain 200 000 € ; **Restinclières** : réfection de voirie 22 200 € ; réfection courts de tennis 2 500 € ; aménagement d'un sentier culturel 5 300 € ; **Saint-Brès** : rénovation de l'impasse Biscan Pas 30 700 € ; études schéma directeur des eaux pluviales 6 000 € ; aménagement de rues 3 300 € ; **Saint-Drézéry** : réhabilitation d'un bâtiment public ancien 90 000 € ; **Saint-Geniès** : création de trottoirs 30 000 € ; place de la Fraternité 20 000 € ; **Saint-Georges-d'Orques** : création d'un terrain de foot synthétique 100 000 € ; **Saint-Jean-de-Védas** : création d'un skate parc et d'un city stade 30 000 € ; vestiaires pour personnes handicapées au gymnase de la Parre 20 000 € ; **Saussan** : parking du stade de tennis 10 000 € ; aire de jeux 5 000 € ; **Sussargues** : enfouissement des réseaux autour de l'église 30 000 € ; court de tennis 20 000 € ; city stade 10 000 € ; **Vendargues** : voirie 80 000 € ; **Villeneuve** : protection et préservation du littoral 180 000 €.

Sur Grabels, on aurait pu penser que notre maire privilégie le pôle petite enfance de La Valsière, le Centre de Vie de la Valsière, l'aménagement urbain du parking/place de la gerbe et place des anciennes Ecoles, voire les aménagements pour les personnes à mobilité réduite ou même l'aire de jeux et le fronton du tambourin, tout projet significatif dont certains avaient fait l'objet de demandes de subventions en 2010. Dans les autres communes de l'agгло, les subventions portent le plus souvent sur des équipements culturels ou sportifs, ou sur des aménagements de voirie ou urbains

Et bien non, raté, le maire a privilégié et obtenu une subvention de 50 000 € pour, comme le relate Midi Libre « **la construction de tribunes (au pluriel !)** et de vestiaires pour le terrain de foot synthétique ».

L'agгло a versé sur ce projet le maximum de ce qu'elle peut donner puisque la loi limite la participation de l'agгло à 50% du montant des travaux, hors autres subventions. Dans le budget 2011 de la commune a été inscrit 100 000 € d'études. M. le maire a obtenu un financement de l'agгло de 50% de ce montant d'études. Depuis la naissance de ce projet de tribune (même au singulier), je m'élève, avec 5 membres de l'opposition, sur le caractère démesuré de ce projet : une tribune pour un stade dont on ne sait

toujours pas s'il s'agit d'un stade d'entraînement ou du stade d'honneur de la commune. J'avais même espéré que le report de la réalisation de ce projet en 2012, annoncé au DOB, était un signe avant coureur de son abandon. Raté : on voit mal la majorité municipale renoncer à sa tribune alors que l'agglo a décidé d'accorder une subvention de 50 000 € . Madame Galant a su être persuasive auprès de notre maire et de la majorité municipale, qui a manifestement suivi ses souhaits.

La construction de cette tribune se fera selon toute probabilité compte tenu du choix de notre maire au conseil d'agglo : c'est clairement une défaite pour l'action que je mène, avec 5 des 6 conseillers municipaux de l'opposition, contre ce projet démesuré. C'est une mauvaise nouvelle aussi pour les finances de la commune : d'une part, on voit mal l'agglo rajouter une subvention supplémentaire en 2011 pour des projets inscrits dans le budget communal 2011 et que je juge beaucoup plus importants qu'une étude pour la construction de vestiaires supportant une tribune ! D'autre part, en 2012, la construction de cette tribune va difficilement être compatible avec la réalisation des autres travaux ou projets déjà annoncés par notre maire ( fin du pôle petite enfance à la Valsière, crèche au centre du village, salle des fêtes au rond point du Salinier, Maison Commune sur l'Esplanade, château de Solas, etc, etc...)

Oui, je suis déçu, très déçu ...mais ainsi va la vie, et la démocratie locale..

Madame XXX va pouvoir être assise en tribune lorsqu'elle regardera son fils « jouer 3 heures" sur le stade Serge Oltra (écouter ses propos lors du dernier conseil pour justifier le bien fondé de la construction de cette tribune)

12:32 Publié dans [Finances – Budget](#) | [Lien permanent](#) | [Commentaires \(13\)](#) | [Envoyer cette note](#) | Tags : [stade serge oltra](#)

---

## Commentaires

---

100 000 euros d'études pour une tribune !!! Chacun comprendra, j'espère.

Écrit par : moderavy | 29.04.2011

Pas sûr que tout le monde comprenne. Pouvez vous développer ?

Écrit par : pascal heymes | 29.04.2011

Parmi tous les projets, avoir choisi de porter à l'agglo ce projet de tribunes est incompréhensible ! J'aimerais bien connaître les dépenses faites par les adjoints aux sports et ceux de la culture, car mon impression est que les dépenses d'investissement vont uniquement au sport, à croire que la population de Grabels est composée majoritairement de jeunes ! Là aussi, pourrons-nous avoir la

pyramide des âges de la population de Grabels.... Et la proportion des sportifs par rapport à cette population.

Quand à la mère de famille qui ne peut pas s'asseoir par terre, en attendant la fin de l'entraînement de son fils, elle aurait du proposer à ses collègues de faire mettre des bancs sur le bord du terrain, ça coûte moins cher et nos impôts ne s'en porteront que mieux !

Écrit par : panda n | 29.04.2011

Désolé pour mon manque de précision mais la diffamation publique est très réprimée dans notre droit même si on apporte la preuve de ce qu'on avance : tapez "exception de vérité" sur google et vous serez surpris (mais sans doute je ne vous apprend rien) de l'impossibilité de dire publiquement quoi que ce soit, sur qui que ce soit.

Pour en revenir au passage audio sur Mme XXX c'est tout bonnement hallucinant que l'on puisse justifier une telle dépense de cette façon là, il y a quand même des gens qui meurent de faim dans le monde. il n'y a pas que les écarts de salaires entre les patrons du cac 40 et les ouvriers qui devraient choquer. Panda à raison un bon banc pourrait très bien faire l'affaire.

Écrit par : moderavy | 29.04.2011

C'est normal qu'un stade puisse posséder des tribunes : plusieurs de l'agglomération en ont (Lavérune, Villeneuve, Fabrègues).

Si on vous écoute, on resterait avec des baraques en bois !

Mais l'argent de l'étude devrait directement être utilisé dans la construction.

Écrit par : calcul | 30.04.2011

Bjr Calcul,

je pense que dans ce débat sur la ou les tribunes du stade, il faut éviter la caricature ou les procès d'intention. Si vous me lisez régulièrement ou si vous consultez les comptes rendus des conseils municipaux, vous constateriez, comme je l'ai également dit et répété à plusieurs reprises à Madame Galant, que je suis favorable à la construction de vestiaires simples et fonctionnels pour que les footballeurs n'aient plus à utiliser les algéco pour se changer. En revanche, vouloir des tribunes pour un stade dont on ne sait pas au juste s'il s'agit du stade d'honneur ou du stade d'entraînement est de mon point de vue disproportionné par rapport aux autres besoins d'équipements publics de la commune et à ses finances. Les élus veulent maintenir et améliorer le stade pelousé de l'Avy en prévoyant des travaux de forage et de pompage pour son arrosage. Et pour le stade Serge Oltra (second stade d'honneur ou stade d'entraînement ?) des tribunes avec, dans les premiers projets qu'ont consulté les élus de l'opposition, un ascenseur pour les PMR. Je ne suis pas d'accord avec ce

type d'équipement qui n'avait pas été annoncé dans le projet de cette liste (le stade synthétique, oui, des tribunes, non) et je le dis. Vous avez évidemment le droit de penser le contraire, sans dire ou suggérer que je veuille cantonner les footeux dans des "baraques en bois".

Quant à ce qui se passe dans les autres communes, c'est le choix des équipes municipales et ce n'est pas parce que telle ou telle commune a fait cela que cela justifie pour autant de le faire aussi à Grabels.

Enfin, utiliser l'argent de l'étude dans la construction est peu réaliste : la majorité municipale a budgétisé 100 000 € pour une étude complète de maîtrise d'œuvre, (c'est ce qui a été dit). Elle prévoit donc un projet ambitieux et sans doute techniquement un peu complexe (d'où le coût de l'étude) : la construction suivra donc avec des financements qu'il reste à trouver

Écrit par : pascal heymes | 30.04.2011

A l'heure du bilan ça va peser lourd cette passion pour le foot.

Je vois déjà les graphiques camemberts que vous allez nous faire en 2014 Monsieur Heymes.

dépenses d'investissement de la mandature revol :

Petite enfance 0

logements sociaux 0

éducation 0

Culture 0

réfection des lieux de cultes 10%

voirie (douces) 10%

études 30%

Foot 50%

Pour une équipe qui avait fait de son programme son point fort c'est triste

Même le fidèle calcul semble douter trouvant l'étude salée : "Mais l'argent de l'étude devrait directement être utilisé dans la construction." dit-il!

Mon cher calcul, il y a des règles de dépenses publiques 100 000 euros pour une étude, c'est pour une étude. Mais ne vous inquiétez pas ils seront totalement dépensés et utilisés pour la bonne cause.

Écrit par : moderavy | 30.04.2011

Contrairement à ce que vous croyez, je ne suis pas un fidèle partisan du maire. Mais sur ce point, il a raison.

Grabels manque d'équipement et par rapport à d'autres constructions (mediathèque, piscine), un stade ne peut être mutualisé avec les autres villes de l'agglomération et reflète la capacité d'un village à intégrer le maximum de population par un sport populaire. Et des tribunes permettraient d'embellir cette zone qui donne un air inachevé.

Jusqu'à présent, la mentalité (issu du noyau dur du bourg viticole) a été de dépenser à minima pour ne pas peser sur la fiscalité : on constate le résultat.

Cette ligne de partage n'est pas politique mais entre les anciens et les modernes.

Écrit par : calcul | 02.05.2011

Bjr calcul,

Je n'ai pas dit que vous étiez un fidèle du maire, j'ai pointé le fait qu'il ne fallait pas me caricaturer.

Je trouve votre dernier com intéressant, méritant une réponse développée (que je n'ai pas tjrs le tps de faire pour les autres, excusez moi).

Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'un stade de foot peut difficilement être mutualisé entre plusieurs communes comme les médiathèques ou les piscines (et donc peut difficilement relever des compétences de l'agglomération qui mutualise ses équipements) : d'ailleurs, l'observation (professionnelle) que je fais des compétences exercées par les communautés d'agglomération montre que très peu voire aucune d'entre elles ont pris la compétence stade de foot pour les clubs de village. Donc pour le stade, et comme je l'ai toujours dit, pas de pb particulier et le choix du synthétique permet une utilisation plus importante.

Maintenant les tribunes . Pour moi 3 questions se posent : Sont-elles indispensables ? A qui doivent-elles servir ? Où les situer ?

Sont-elles indispensables ? J'ai déjà répondu à cette question par rapport aux besoins importants d'équipements dans la commune. En résumé, pourquoi pas un jour, mais certainement pas maintenant.

A qui doivent-elles servir ? Quand j'entends le maire approuver, en conseil municipal, les propos de sa colistière déclarant qu'une maman qui accompagne son fils pour le voir jouer pendant 3 heures sera très contente de cette tribune, les bras m'en tombent. Si des tribunes devaient t être

construites, ce serait pour les supporters, le public, pour les matches du club, et donc pour le terrain d'honneur officiel !

D'où ma 3ème question : où les situer, ce qui renvoie au statut du stade Serge Oltra par rapport au stade de l'Avy. Si des tribunes devaient être construites autour du stade Serge Oltra, ce dernier deviendrait le terrain d'honneur officiel. Et donc, le stade de l'Avy ne le serait plus. Or la municipalité a décidé d'investir pour maintenir le stade de l'Avy en pelousé, qui ne servira donc jamais à des entraînements répétés (trop fragile). Donc le stade Serge Oltra, avec ses équipements flambants neufs servirait à la fois de stade de jeu, ouvert à tous, de stade d'entraînement pour les clubs, d'où qu'ils viennent, et de stade d'honneur pour les matches du club ? Et le stade de l'Avy ne servirait que de terrain d'honneur, les footballeurs préférant toujours jouer sur du pelousé naturel plutôt que sur du synthétique ? Cette situation ne serait pas logique (comme si le stade de la Mosson servait à ces différents usages). Quelle est la position de la municipalité sur l'usage de ses stades ? Assumerait-elle une éventuelle reconversion du stade de l'Avy en terrain de jeu et d'entraînement, ce qui suppose une réflexion sur la nature des travaux à réaliser sur ce stade, à terme ?

Dernières réflexions au sujet de votre com : esthétiques, des tribunes si proches de zones d'habitation ? Pas si sûr ! Une tribune, sur des vestiaires, c'est grand, c'est haut. Le maire lui-même, lorsque je l'avais rencontré en mai 2010 me disait qu'il voulait montrer à la population du quartier les plans de son projet de tribune, compte tenu de l'effet visuel qu'elle pourrait causer.

Enfin, sur la querelle des anciens (si je vous ai bien compris, ceux qui dépensent à minima pour ne pas peser sur la fiscalité) et les modernes (à contrario si j'interprète bien, ceux qui dépensent beaucoup et donc finissent par peser sur la fiscalité) je suis très réservé. J'ai trop vu, dans mon activité professionnelle, des maires « modernes » (au sens où je crois comprendre votre définition) faire (ou vouloir faire) effectivement beaucoup de choses puis se heurter dans un laps de temps plus ou moins court au mur des contraintes d'équilibre du budget communal (je sais c'est un peu rabat joie de dire cela dans l'euphorie des projets que l'on veut réaliser) : et ces contraintes, elles aboutissent toujours (et je pense, dans les années à venir, plus que jamais) à des hausses d'impôts locaux que les habitants, de toute condition (et pas seulement les plus aisés d'entre eux) vont trouver de plus en plus insupportables. Attention de ne pas en arriver là : la majorité actuelle ne semble pas (ou plus) avoir conscience de ce risque

Écrit par : pascal heymes | 02.05.2011

Désolé de vous avoir associé à l'équipe du maire.

Grabels manque d'équipements certainement comme beaucoup de ville, mais pas en matière de foot. Je vous rappelle que la population reste celle d'un village. A combien voudriez vous placer le

ratio nombre d'habitants par terrain de foot? Avez-vous comparer avec d'autres villes? il me semble qu'1 terrain de foot pour 3000 habitants c'est une record mondial! non? alors équiper d'accord mais faire n'importe quoi à n'importe quel prix non. Surtout que l'argent dépensé sur le foot ne le sera pas ailleurs pour des équipements sans doutes plus utiles. Pour la tribune, je pense qu'il doit y avoir tous les prix, alors 100 000 euros juste pour l'étude...on a beau se dire moderne ça coince. non?

Écrit par : moderavy | 02.05.2011

Pour implanter correctement des tribunes, il aurait fallu les prévoir avant la réalisation du stade et profiter du talus du sud pour y incorporer des gradins. Là, il y aurait eu une réelle implantation paysagère ! Cette étude, qui coute si chère, aurait du être faite au début des travaux d'aménagement. Maintenant, il ne reste plus qu'à faire une construction qui forcément fera verrue dans le paysage, même avec les milliers d'euros de l'étude.

Et pourquoi pas faire un référendum, cher à Revol, pour connaitre les désirs de la population ? Une salle des fêtes ou des tribunes ?... Car même avec les augmentations de nos impôts, Grabels devra faire des choix car sa capacité financière ne pourra pas répondre aux projets de cette municipalité.

Écrit par : panda n | 03.05.2011

Je vois que l'on peut arriver à un consensus.

Des tribunes (pas trop grandioses) pour protéger les supporters et parents du mistral (donc côté nord) et améliorer l'esthétique du site.

Quand au stade de l'avy, sa topographie (à l'ombre en hiver dès 15 h) ne permet pas d'implanter durablement une pelouse (refaite à chaque saison ou presque). A terme, un équipement synthétique sera nécessaire. Donc un stade utilisé pour les entrainements et celui du Mas d'armand deviendra stade d'honneur (certaines équipes de ligue 1 joue sur ce type de surface)

C'est la vision d'investissement choisit par décisions conjoncturelles et non structurelles que j'ai voulu mettre en exergue pour qualifier les mesures prises à Grabels jusqu'à présent dans une politique sportive et footballistique.

Cela a été toujours la manière des petits pas et des décisions prises dans l'urgence, sans manque d'envergure.

Un complexe sportif à l'avantage par rapport à d'autres équipements (école, crèche) de pas dépendre de l'augmentation de la population puisque son utilisation peut être faite par différentes équipes à divers horaires. Equipement lourd financièrement mais durable.

Depuis quelques années, cela a été le choix de nombreuses municipalité : pourquoi pas à Grabels !

Salutations à tous.

Écrit par : calcul | 03.05.2011

Bjr Calcul

Globalement d'accord sur votre projet et vision à terme de l'usage et de la configuration de ces stades. Mas d'Armand : stade d'honneur, Avy, stade d'entraînement et de loisirs, avec mutualisation, à penser, des vestiaires actuels du stade pour qu'ils puissent servir aussi pour le tennis ou le tambourin

Restent 3 points importants : l'importance et/ou le nombre des tribunes, le coût et surtout l'échéance (ou le calendrier de réalisation). Et c'est sur ce dernier point que je pense qu'il y a, pour combler l'absence d'équipements à Grabels, des projets bien plus urgents à réaliser que cette ou ces tribune(s)

Écrit par : pascal heymes | 03.05.2011